

BUDGET PRIMITIF 2020

Conseil Communautaire du 25 février 2020

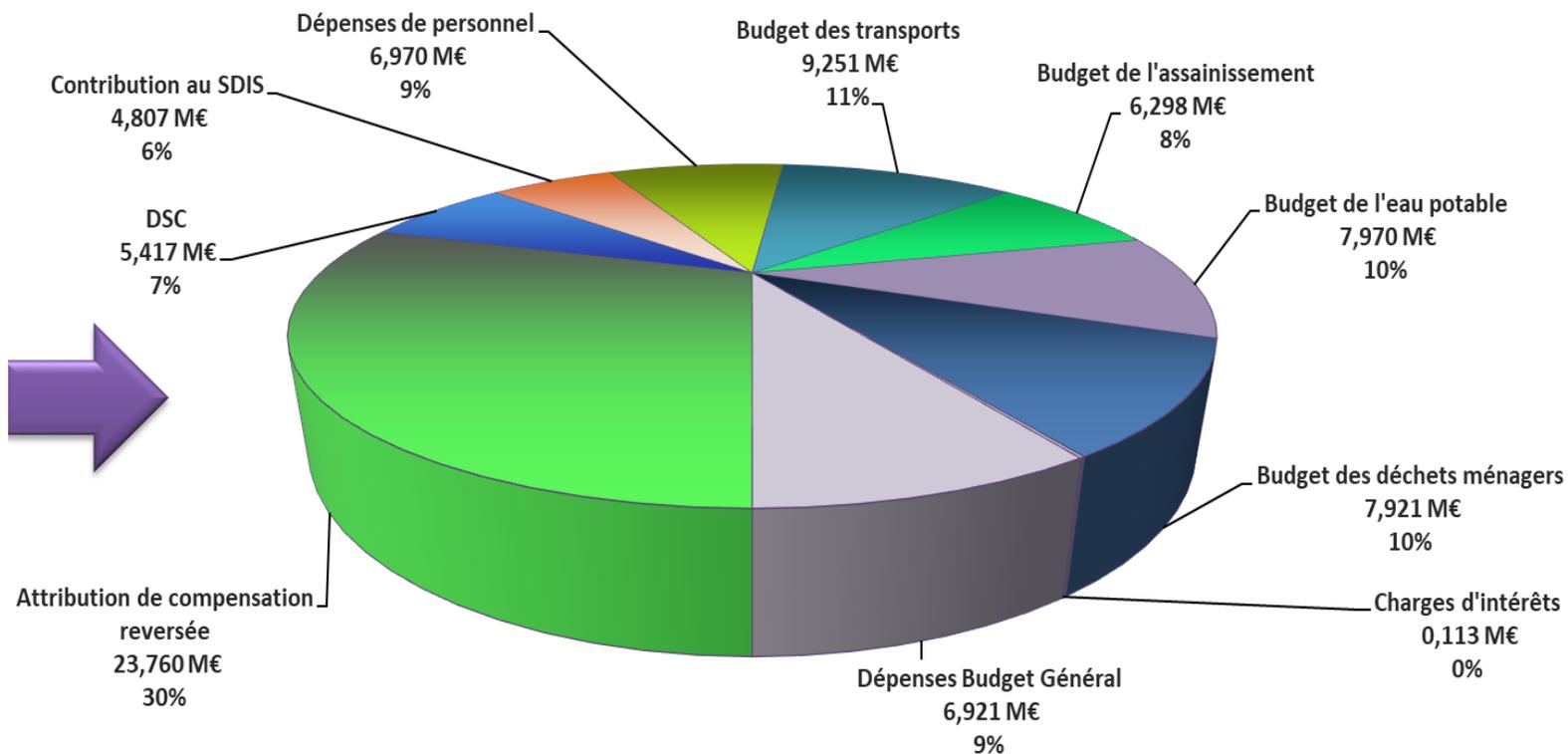


Dans un contexte macro-économique fragilisé par des tensions économiques et géopolitiques sur les plans international et national, les prévisions de croissance attendues pour la France sont revues à la baisse autour de 1 % pour 2020.

Dans ce contexte, COLMAR AGGLOMERATION propose une nouvelle fois un budget 2020 volontaire et ambitieux qui se caractérise par :

- ✓ **Une pression fiscale très modérée avec un gel des taux en 2020 ;**
- ✓ **Des dépenses de fonctionnement maîtrisées :**
 - **+ 3,67% pour l'ensemble des budgets, mais + 0,8 % hors impact d'un changement de méthode comptable dans le cadre de la mise en place du nouveau contrat de délégation de service public des services de transports urbains ;**
 - **+ 1,66 % pour le budget principal ;**
- ✓ **Un service public de qualité ;**
- ✓ **Un niveau d'investissements en hausse (27,9 M€), il était de 22,4 M€ en 2019 ;**
- ✓ **Un niveau d'endettement faible ;**
- ✓ **Le constat d'une revalorisation nominale des bases fiscales de 0,9 % pour la taxe d'habitation et de 1,2% pour la taxe foncière.**

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées



79,4 M€ de dépenses de fonctionnement prévues pour 2020

Attribution de compensation reversée
23,760 M€

DSC 5,417 M€

Dépenses Budgets annexes
31,440 M€

Dépenses Budget Général
6,921 M€

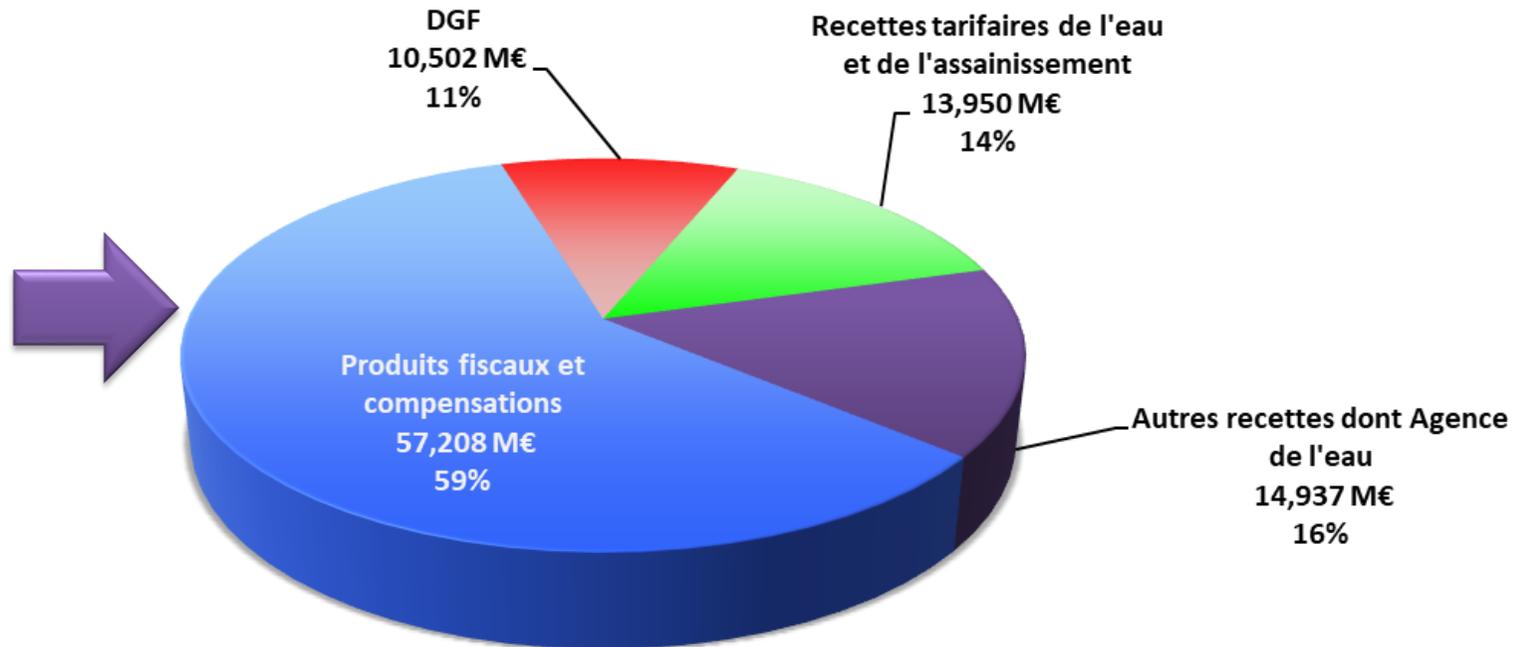
Personnel Budgets annexes
3,403 M€

Personnel B Principal
3,567 M€

Contribution au SDIS
4,807 M€

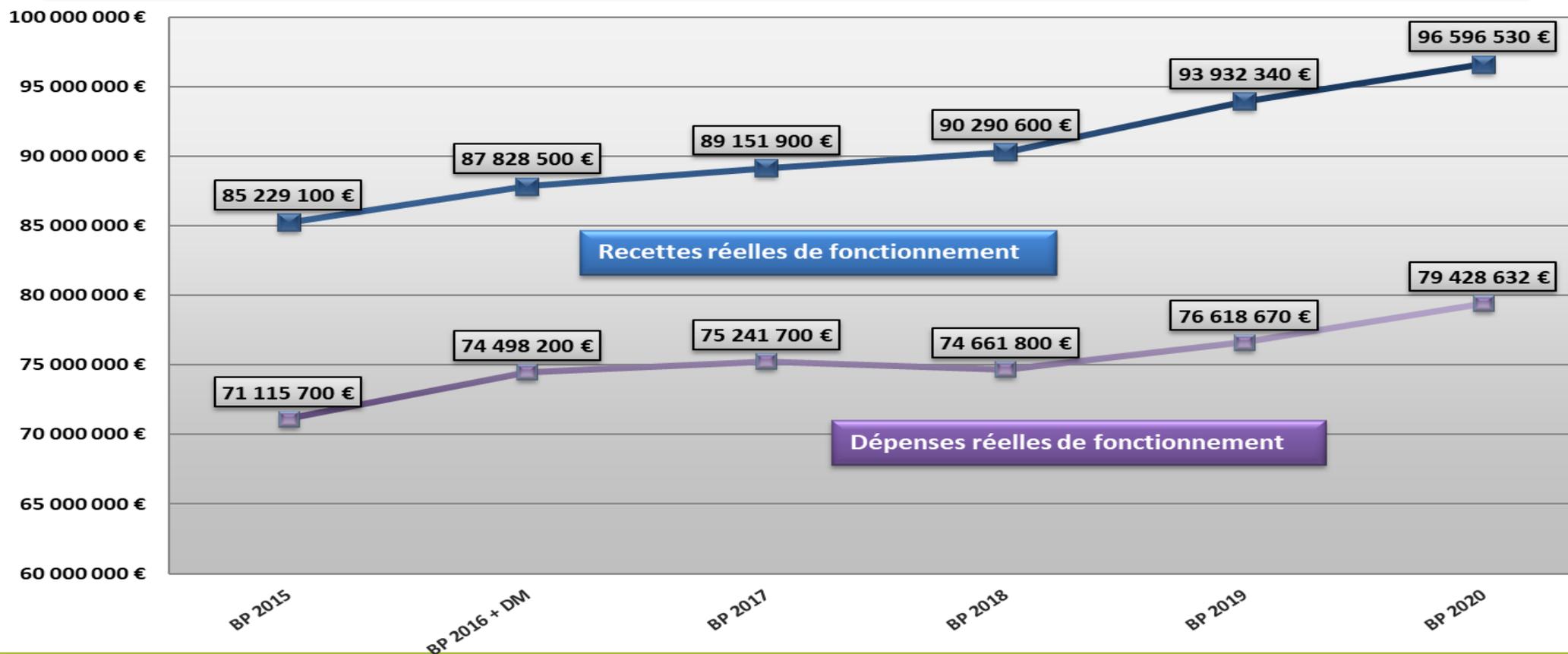
Charges d'intérêts 0,113 M€

Hausse des recettes de fonctionnement grâce au dynamisme des bases fiscales



96,6 M€ de recettes de fonctionnement prévues pour 2020

Evolution des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement (2015 à 2020)



L'épargne brute de COLMAR AGGLOMERATION s'élèvera à 17,168 M€ en 2020 tous budgets confondus, en légère diminution de 146 K€ par rapport à 2019.

L'accroissement des recettes fiscales, par le seul dynamisme des bases, a permis de maintenir l'épargne brute. Déduction faite du faible remboursement en capital des emprunts, l'épargne nette de COLMAR AGGLOMERATION sera de 16,595 M€ en 2020 (+ 7,73 %), s'expliquant principalement par la fin du remboursement de la dette récupérable, montant qui permet d'autofinancer une part substantielle du programme d'investissements.

Impact de la baisse des dotations de l'Etat

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019 <i>selon fiche de notification</i>	BP 2020	Variation 2020/2019	
									différence en €	en %
DGF compensation CPS	9 076 542 €	8 977 958 €	8 782 018 €	8 788 263 €	8 544 060 €	8 365 645 €	8 173 561 €	8 008 540 €	- 165 021 €	-2,02%
DGF intercommunalité	4 392 401 €	3 963 718 €	3 360 310 €	2 771 216 €	2 910 104 €	2 757 575 €	2 624 871 €	2 493 620 €	- 131 251 €	-5,00%
DCRTP	455 335 €	424 479 €	424 479 €	424 479 €	424 479 €	424 479 €	424 479 €	397 720 €	- 26 759 €	-6,30%
DUCSTP	176 170 €	138 665 €	91 612 €	78 906 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL	14 100 448 €	13 504 820 €	12 658 419 €	12 062 864 €	11 878 643 €	11 547 699 €	11 222 911 €	10 899 880 €	- 323 031 €	-2,88%

→ Diminution de 0,323 M€ des dotations de l'Etat ;

→ 3,2 M € de pertes de dotations entre 2013 et 2020.

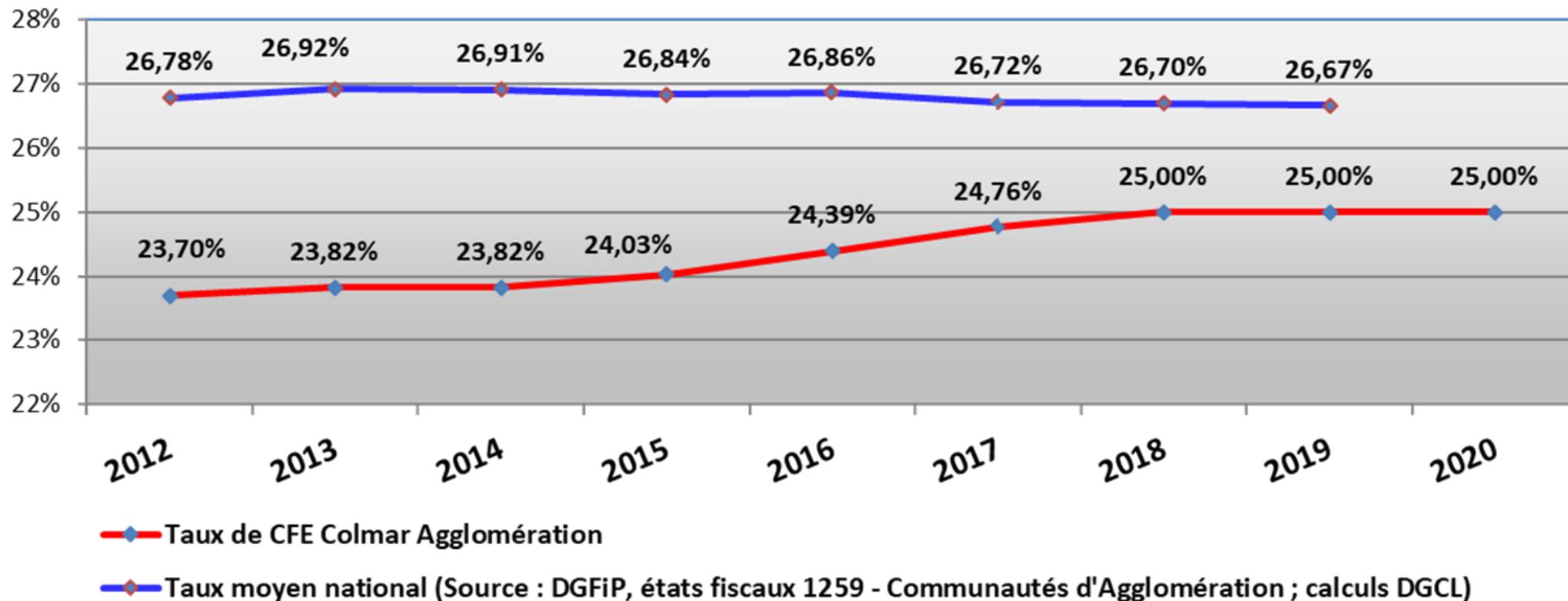
Une politique fiscale modérée et attractive qui permet de soutenir le dynamisme économique des entreprises et la consommation des ménages sur le territoire de
COLMAR AGGLOMERATION

- maintien du taux de **CFE à 25 %** pour 2020 (inférieur de 1,67 point au taux moyen 2019 des agglomérations) soit une économie de **0,900 M€** pour les entreprises du périmètre communautaire ;
- maintien du taux de **versement transport à 0,65 %** (inférieur de 0,34 point au taux moyen) soit une économie de **3,775 M€** pour les entreprises ;
- maintien du taux de **taxe d'habitation à 8,27 %** (inférieur de 1,29 point au taux moyen) soit une économie de **1,767 M€** pour les ménages ;
- maintien du taux de la **taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à 7,30 %** (inférieur de 2,42 points au taux moyen) soit une économie de **3,269 M €** pour les contribuables (dont 0,890 M€ pour les entreprises) ;
- maintien du taux de **taxe foncière sur les propriétés bâties à 0,70 %** (inférieur de 1,65 point au taux moyen) soit une économie de **2,423 M€** pour les contribuables (dont 0,925 M€ pour les entreprises).

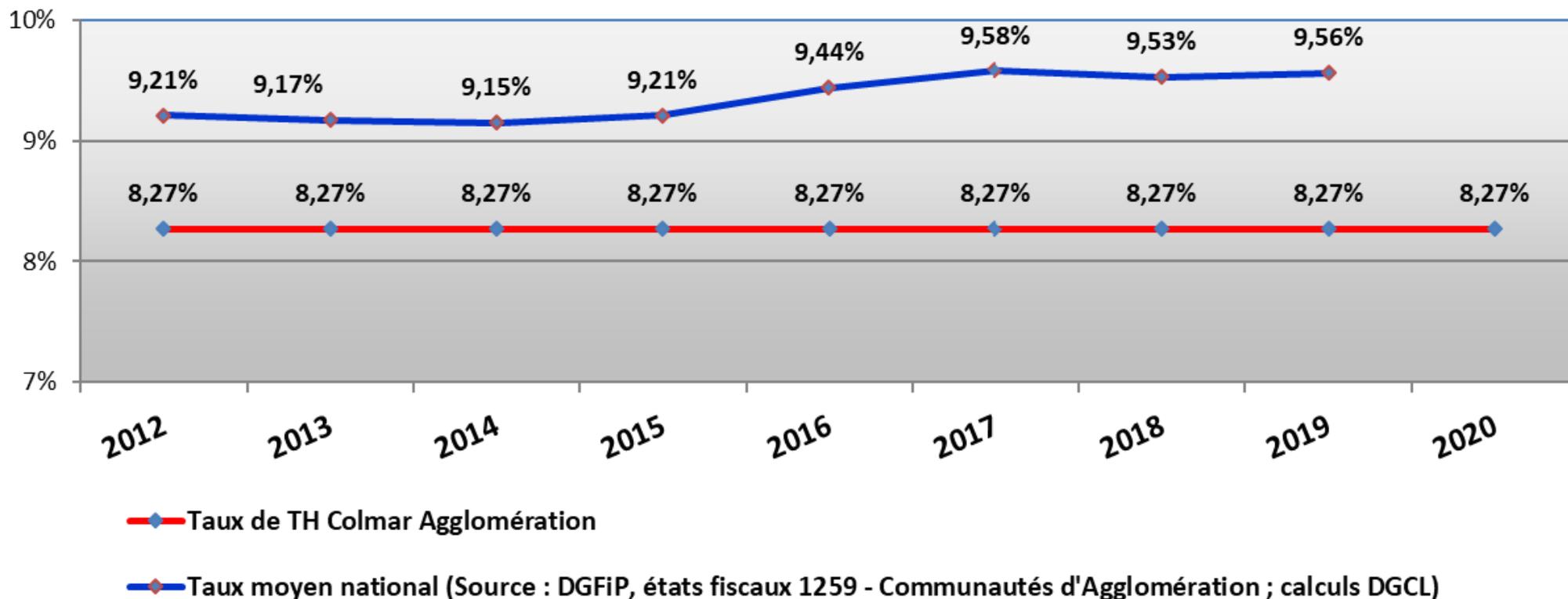
ECONOMIE GLOBALE : 12,134 M€

(dont + de 6,5 M€ pour les entreprises)

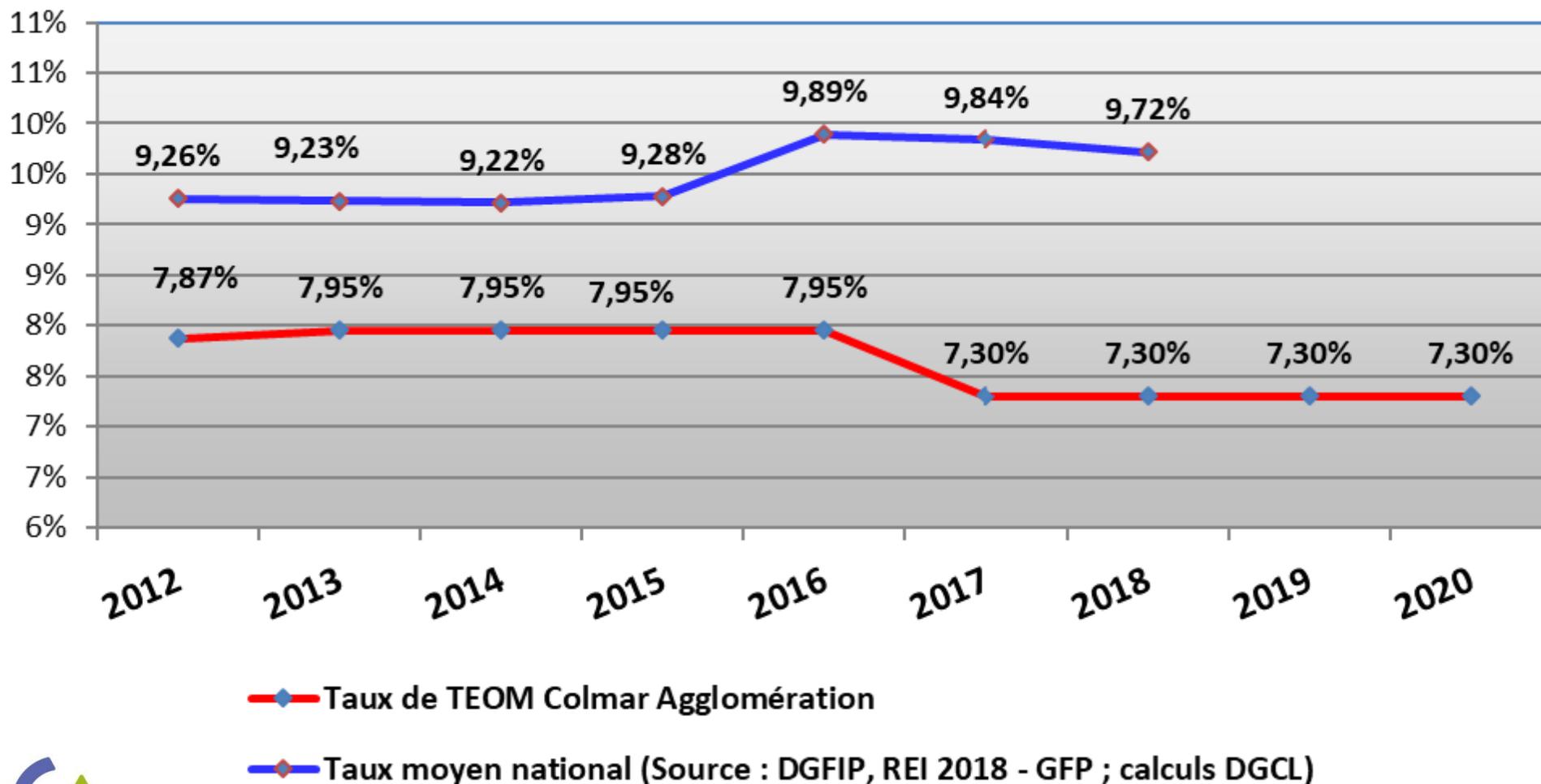
Evolution du taux de CFE



Evolution du taux de TH



Evolution du taux de TEOM

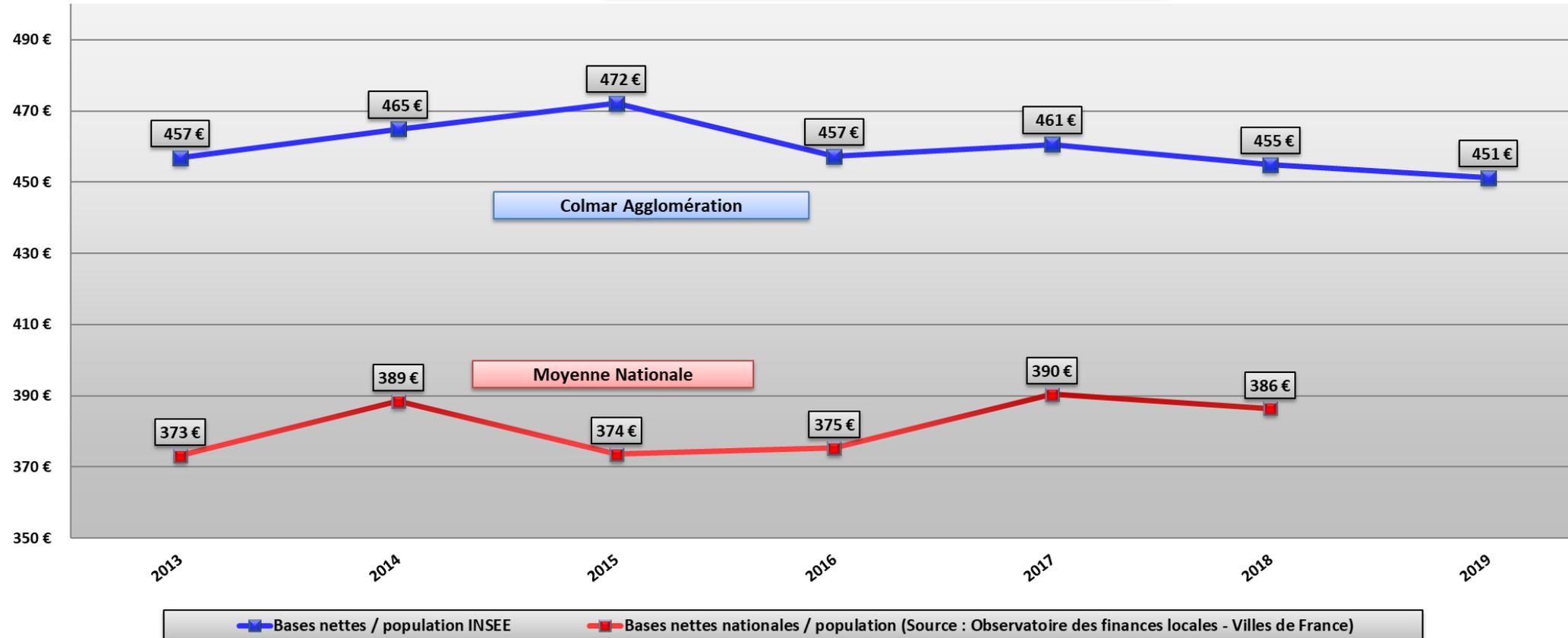


Malgré le gel des taux, COLMAR AGGLOMERATION affiche une nouvelle hausse des produits fiscaux grâce à la dynamique des bases fiscales

PRODUITS FISCAUX	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Produits 2019 attendus	BP 2020	Variation 2020/2019 en %
Produit TH	10 627 087 €	10 756 206 €	10 980 022 €	11 325 448 €	11 438 460 €	1,0%
TH années antérieures	30 649 €	35 970 €	19 117 €			
Produit FB		988 936 €	996 703 €	1 030 938 €	1 041 510 €	1,0%
TFB années antérieures			6 669 €			
Produit FNB	48 568 €	48 741 €	48 954 €	49 930 €	50 580 €	1,3%
Produit TAFNB	140 170 €	144 467 €	137 313 €	141 283 €	141 280 €	0,0%
Produit CFE	12 725 660 €	13 019 078 €	13 319 500 €	13 517 102 €	13 643 000 €	0,9%
CFE années antérieures	447 968 €	61 754 €	120 975 €			
CVAE	7 415 964 €	7 807 000 €	7 932 963 €	9 004 777 €	9 254 280 €	2,8%
IFER	773 241 €	815 384 €	788 909 €	799 171 €	799 000 €	0,0%
TASCOM	2 017 996 €	1 979 108 €	2 045 594 €	2 008 405 €	2 003 220 €	-0,3%
Taxe GEMAPI			186 161 €	187 304 €	192 000 €	2,5%
TEOM	9 999 985 €	9 296 226 €	9 551 221 €	9 854 726 €	9 987 730 €	1,3%
Versement Transport	6 842 088 €	7 276 721 €	7 142 788 €	7 356 500 €	7 300 000 €	-0,8%
FNGIR	529 924 €	529 924 €	529 355 €	529 760 €	529 760 €	0,0%
TOTAL Produits Fiscaux	51 599 300 €	52 759 514 €	53 806 243 €	55 805 344 €	56 380 820 €	1,0%

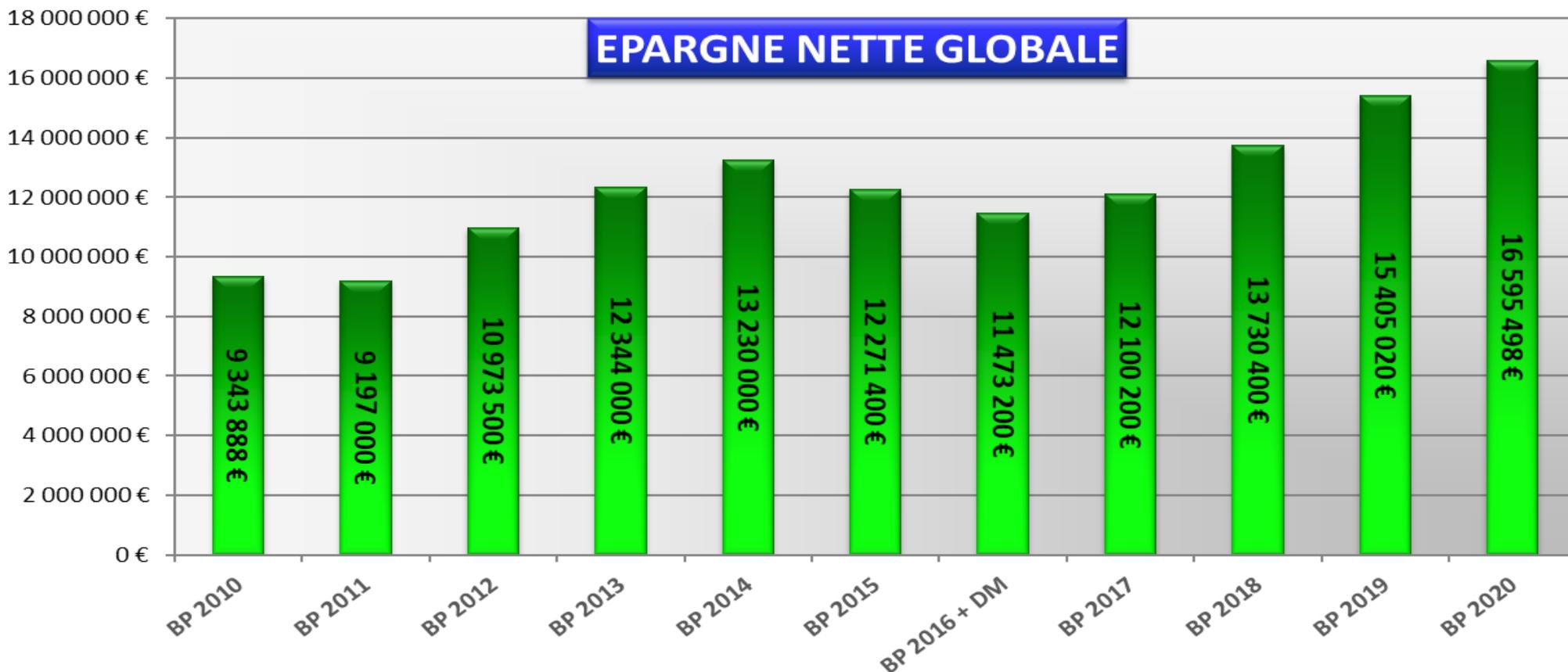
Dynamisme économique des entreprises sur le territoire de COLMAR AGGLOMERATION

Evolution Bases CFE par habitant de 2013 à 2019
(hors coefficient de revalorisation des valeurs locatives)



les bases nettes de CFE par habitant sont nettement supérieures à la moyenne nationale des Communautés d'Agglomération.

Un niveau d'épargne qui s'améliore malgré les baisses successives de la DGF

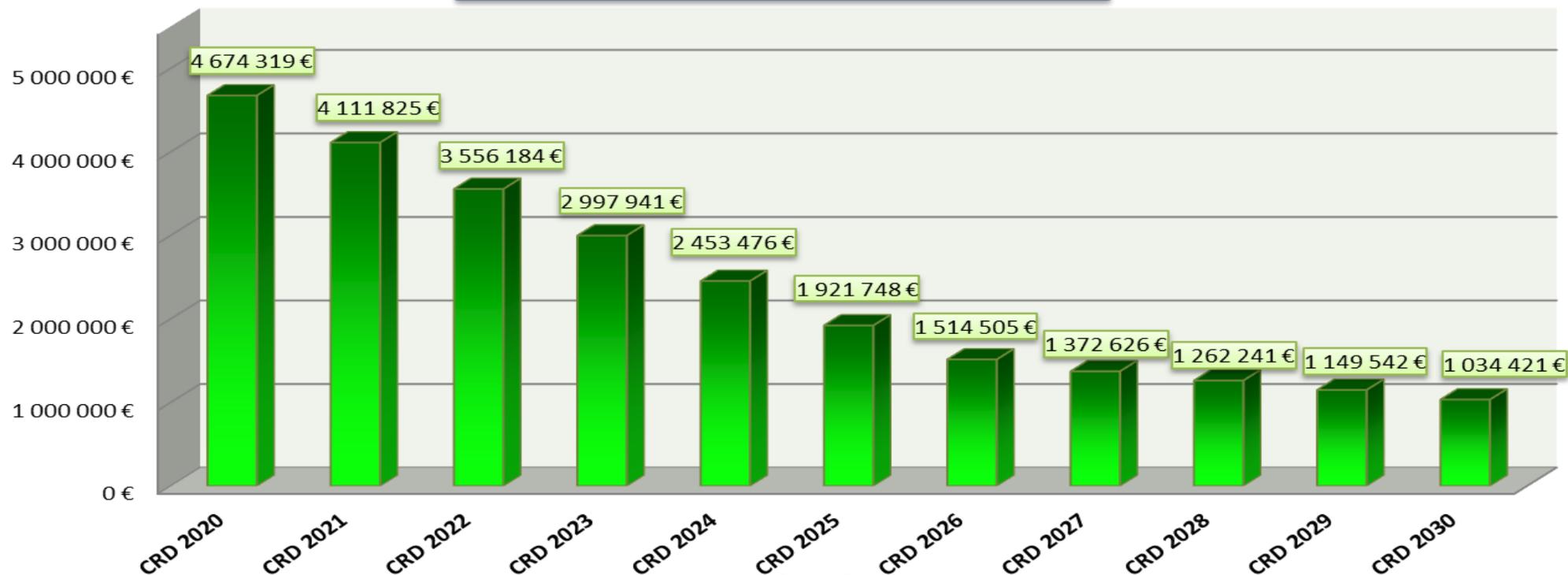


Le niveau d'épargne de 16,595 M€ (+ 7,73 %) permet d'autofinancer une part substantielle du programme d'investissements.

C'est un niveau d'épargne jamais atteint au budget primitif depuis la création de COLMAR AGGLOMÉRATION

Un niveau d'endettement faible

Evolution du capital resté dû à rembourser



→ 4,674 M€ de capital à rembourser au 01/01/2020 au taux moyen de 1,99% ;

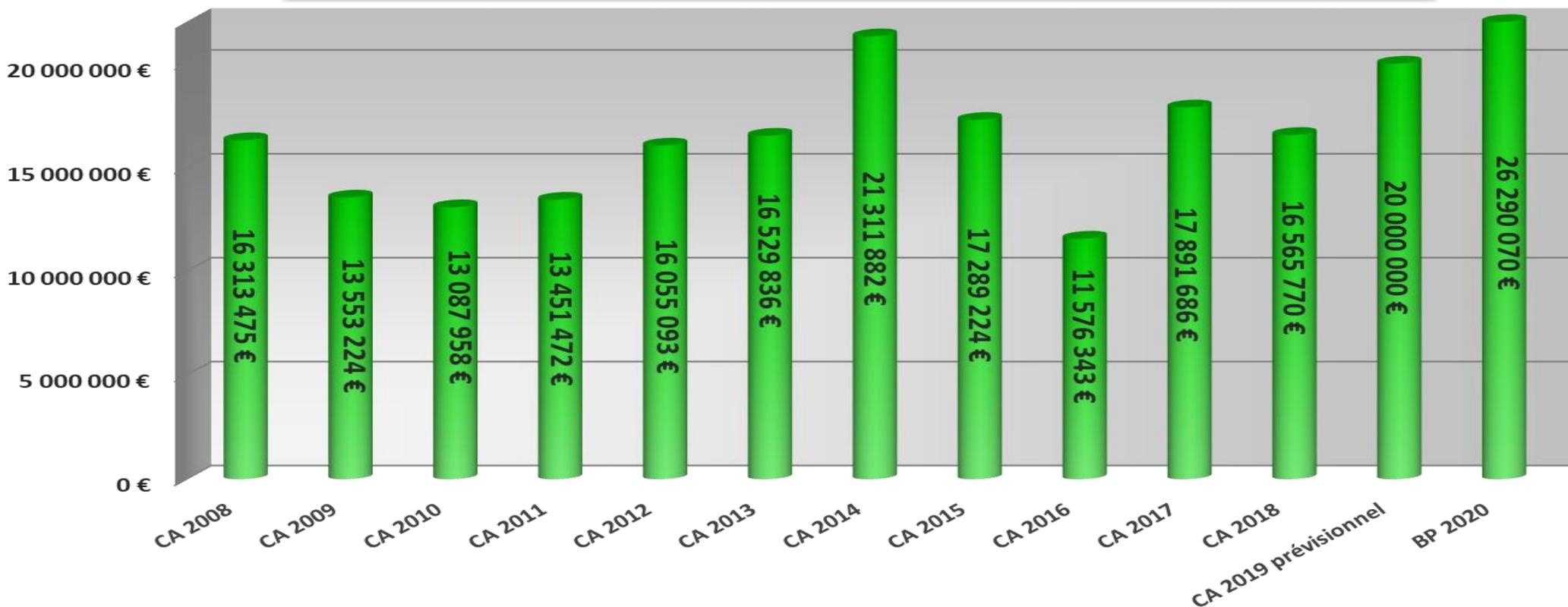
→ Encours de dette par habitant :

- 14 €/hab (budget principal uniquement)
- 40 €/hab (tous budgets confondus)

MOYENNE NATIONALE : 436 €/habitant

Un programme d'investissements soutenu

Réalisation des investissements depuis 2008 hors dette et ZA
(source CA 2008 à CA 2018, CA prévisionnel 2019, BP 2020)

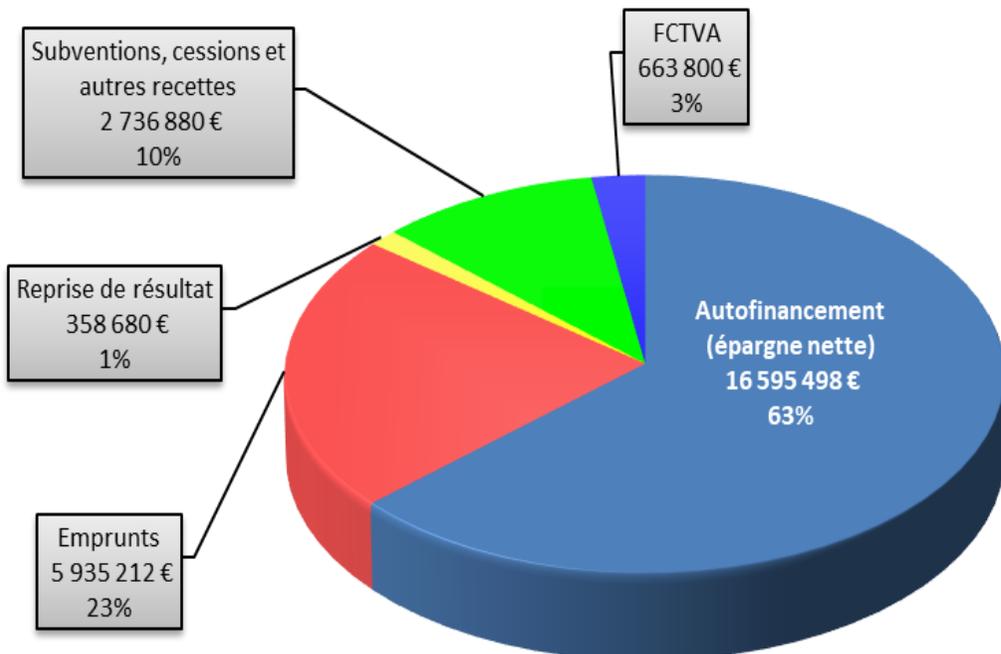


Colmar Agglomération maintient un effort d'équipements croissant par rapport à ses réalisations depuis sa création en 2003. Il s'élève à 27,910 M€ pour 2020, dont 26,290 M€ pour le budget principal et les quatre budgets annexes, et 1,620 M € pour les ZA.

Ces investissements viendront s'ajouter aux 231 millions d'€ déjà réalisés par COLMAR AGGLOMERATION durant ses 16 années d'existence.

Un programme d'investissements autofinancé

Financement de la section d'investissement BP 2020 (hors ZA)



Le programme d'investissements reste autofinancé à près de 80 % grâce à :

- sa bonne épargne nette (16,595 M€) ;
- au remboursement de la TVA (0,664 M€) ;
- à une reprise anticipée du résultat du budget annexe des déchets (0,359 M €) ;
- aux subventions obtenues des partenaires financeurs, aux cessions et autres recettes (2,737 M €).

Ainsi, le recours à l'emprunt s'élève à 5,935 M€ d'où un taux de financement de 23 %

TAUX MOYEN NATIONAL : 28 %

(source : DGFIP-Comptes de gestion ; budgets principaux - opérations réelles. Calculs DGCL.)

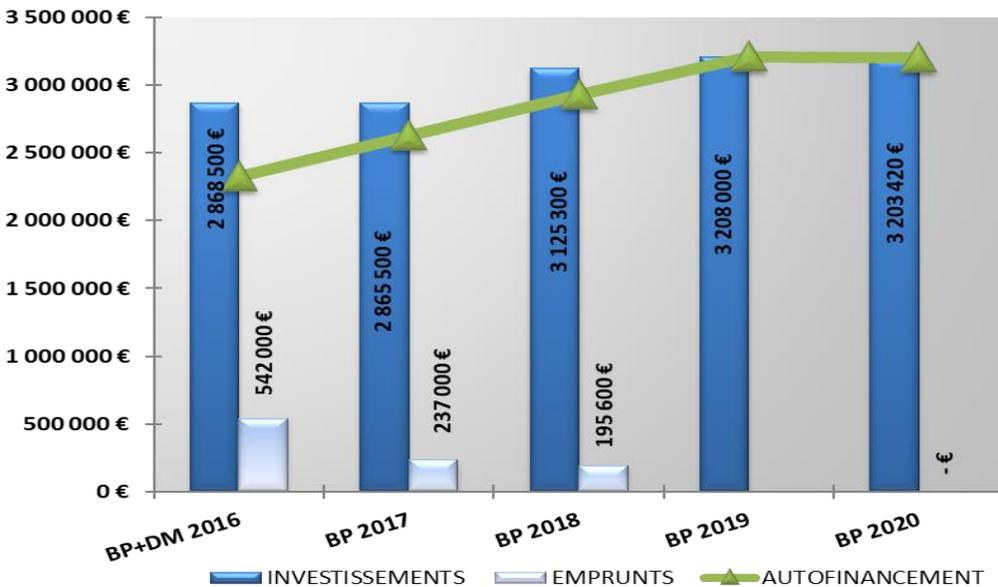
Les budgets des Zones d'Activités s'équilibrent par le produit des ventes de terrains en zones d'activités 2,716 M€

Les principaux investissements pour 2020...

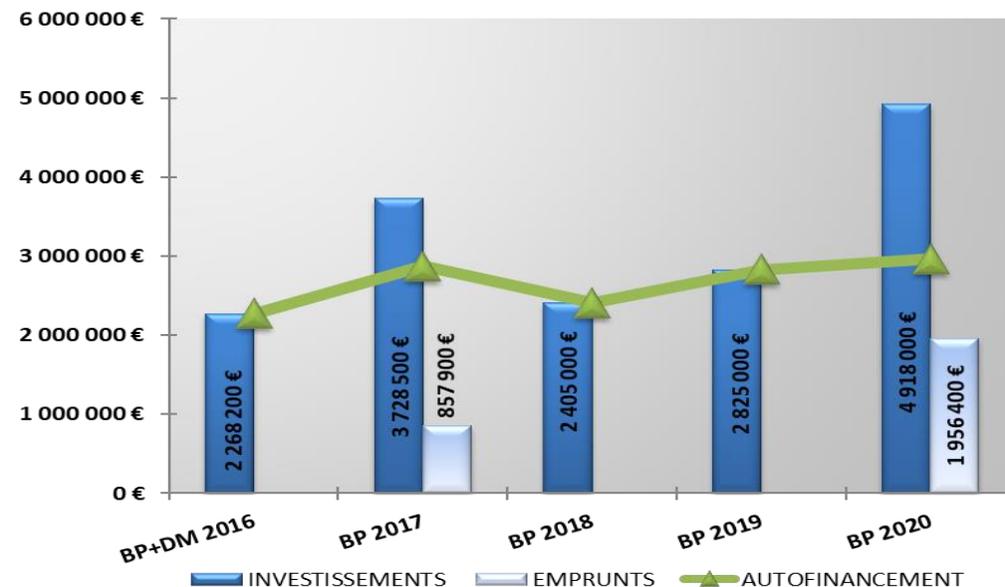
- ✓ Le programme de travaux sur les réseaux d'eau, d'assainissement et des eaux pluviales : 7,012 M€ dont 5,657 M€ au titre des programmes 2020 ;
- ✓ Les fonds de concours versés aux communes : 3,181 M€ ;
- ✓ Les travaux de mise aux normes des réseaux à Horbourg-Wihr : 2,200 M€ ;
- ✓ La réalisation de la pépinière d'entreprises : 1,688 M€ ;
- ✓ L'acquisition de réserves foncières : 1,400 M€ (0,700 M€ réinscriptions au titre de 2019 et 0,700 M€ au titre de 2020) ;
- ✓ La création et l'adaptation des arrêts de bus dans le cadre de la refonte du réseau TRACE : 1,250 M€ ;
- ✓ La participation à la réhabilitation des ateliers municipaux de la Ville de Colmar, lesquels sont utilisés par les agents de la gestion des déchets : 1,287 M€ ;
- ✓ L'aménagement d'une aire de grand passage : 1,215 M€ ;
- ✓ Les travaux et l'acquisition des terrains pour la construction d'un établissement pénitentiaire de type Structure d'Accompagnement à la Sortie : 0,950 M€ ;
- ✓ Les travaux de réfection de la voirie dans les zones d'activités : 0,980 M€ ;
- ✓ Les études, travaux et acquisitions de conteneurs enterrés : 0,590 M€ ;
- ✓ L'acquisition de 2 bus : 0,583 M€ ;
- ✓ Le remplacement d'une benne à ordures ménagères, l'acquisition d'un compacteur et divers ; équipements/matériels de transport : 0,540 M€ ;
- ✓ Le référentiel topographique : 0,325 M€ ;
- ✓ La réalisation de pistes cyclables : 0,312 M€ ;
- ✓ Les travaux sur les quais de transferts Ladhof : 0,200 M€.

L'autofinancement des budgets annexes

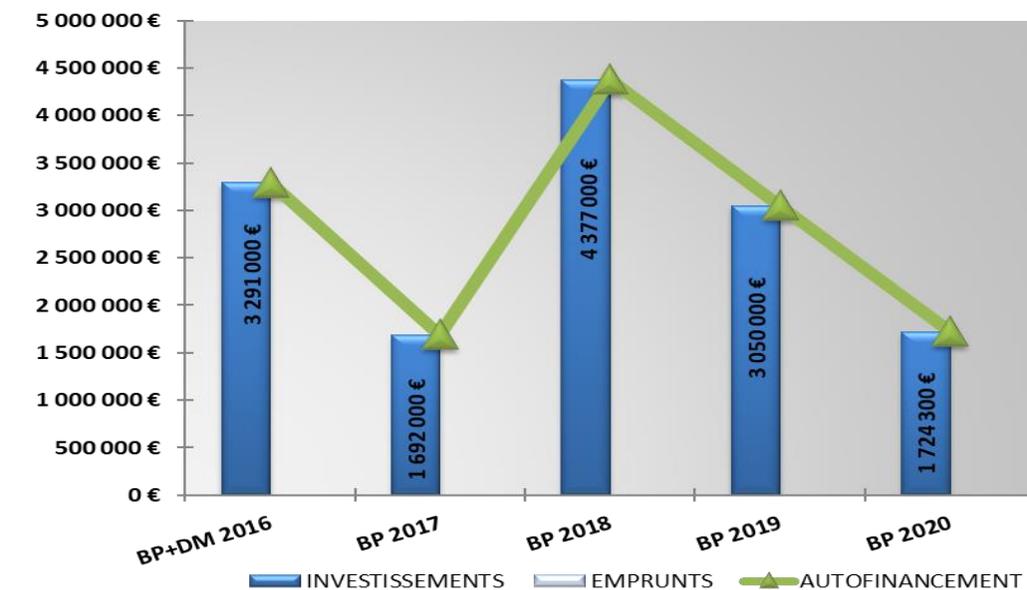
Budget Eau : Evolution de l'autofinancement



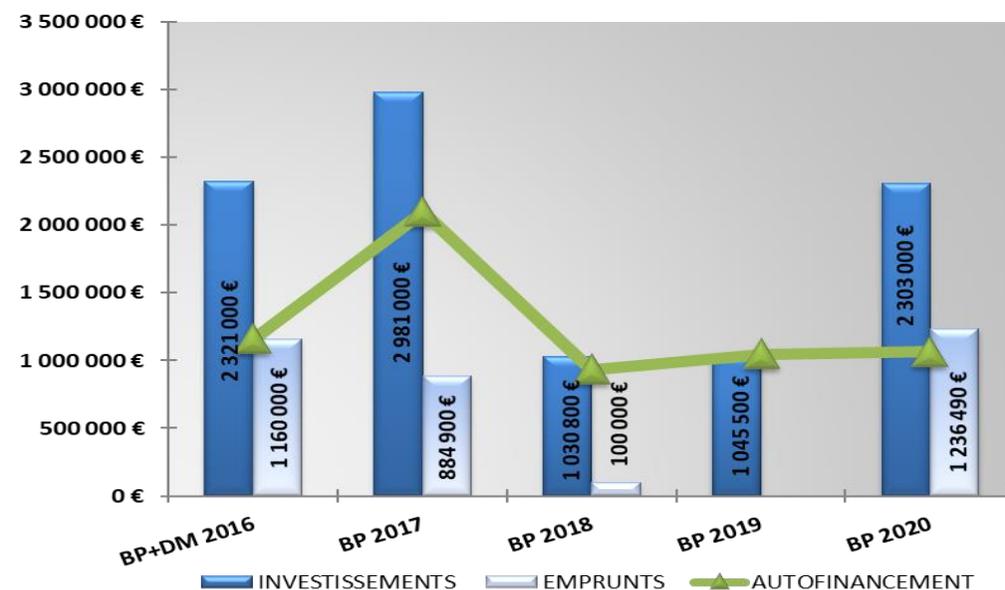
Budget Assainissement : Evolution de l'autofinancement



Budget Gestion des déchets : Evolution de l'autofinancement



Budget Transports : Evolution de l'autofinancement



MERCI POUR VOTRE ATTENTION